



TABLE DES PARTENAIRES  
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DE LANAUDIÈRE



Comité régional en sécurité alimentaire

**PLAN D'ACTION  
2018-2020**

**COMITÉ RÉGIONAL  
EN SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE  
(CRSÉA)**



**LANAUDIÈRE**

## La Table des partenaires et la sécurité alimentaire

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière est un organisme régional incorporé qui vise la mobilisation des acteurs du développement social autour d'une vision qui favorise des actions pour améliorer la qualité de vie de la population lanaudoise, la réduction des inégalités sociales et la participation citoyenne, dans une perspective de développement durable. Ses rôles et ses mandats sont de veiller et d'analyser les enjeux sociaux, de réunir des acteurs du développement social, de promouvoir le développement social, de soutenir les actions portées par les acteurs régionaux et locaux et d'accompagner les comités locaux de développement social.

Depuis 2005, la Table des partenaires travaille en étroite collaboration avec la Direction de santé publique de Lanaudière sur la question de la sécurité alimentaire. Cette collaboration a donné lieu, en 2006, à une recherche-action et à un forum régional sur les préoccupations et solutions en sécurité alimentaire.

La concertation en matière de sécurité alimentaire a permis de réunir de nombreux acteurs multisectoriels au sein d'un comité régional coordonné par la Table des partenaires. Celui-ci s'est doté d'un plan d'action quinquennal (2007-2012) dont le but était « d'améliorer la sécurité alimentaire des Lanaudois et Lanaudoises dans une perspective de développement durable ».

En plus du comité régional en sécurité alimentaire, la Table des partenaires s'est également associée au Plateau Lanaudois Intersectoriel issu du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir et de Québec en Forme.

Finalement, en janvier 2015, la Table des partenaires, en collaboration avec la Direction de santé publique et le Regroupement local de partenaires de D'Autray en forme, a organisé une journée de réflexion sur la sécurité alimentaire. La journée, qui commençait avec un partage d'information, servait essentiellement à trouver des pistes d'action afin de créer des environnements favorables à une saine alimentation pour toutes et pour tous dans Lanaudière. Les propositions amenées ont été étudiées par le comité régional en sécurité alimentaire afin de rédiger un plan d'action régional 2015-2018 qui permettra de mettre en place des actions concrètes et durables favorisant la sécurité alimentaire dans Lanaudière et ainsi, réduire les inégalités sociales et de santé.

Le Comité régional en sécurité alimentaire en est maintenant à son troisième plan d'action qui compte **35 actions** et qui s'échelonne de 2018 à 2020.

## La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire se définit comme « le fait de favoriser l'accès à une alimentation saine, adéquate, abordable et suffisante, en respect de l'environnement, et de favoriser le développement des habiletés culinaires et des connaissances nutritionnelles » (TPDSL, nov. 2011). Selon le Cadre de référence en sécurité alimentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), le concept de sécurité alimentaire signifie que :

- chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
- l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;
- l'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré;
- les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur le plan personnel et culturel;
- les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;
- la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
- les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

## Les déterminants de la sécurité alimentaire

Selon le MSSS, les déterminants peuvent être soit individuels, soit collectifs.

Les déterminants individuels, tels que reconnus par le ministère, sont les suivants :

- un faible revenu;
- un faible niveau de scolarité;
- la monoparentalité;
- l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire;
- l'appartenance à un ménage de grande taille.

Les déterminants collectifs, quant à eux, sont :

- l'environnement interpersonnel et social (surtout la famille);
- l'environnement physique (proximité et transport);
- l'environnement économique (le pouvoir d'achat et le coût des aliments);
- les politiques publiques (revenu, logement, transport, système alimentaire durable, etc.).

## Table des partenaires du développement social de Lanaudière

### Rôle en ce qui a trait à la sécurité alimentaire :

Mobiliser les acteurs autour de la sécurité alimentaire : assurer et soutenir la réflexion, les actions et la mise en œuvre du plan d'action du comité régional en sécurité alimentaire de Lanaudière (CRSÉA).

### Mandats :

- Veiller à la logistique des rencontres : animation, convocation, préparation de l'ordre du jour, rédaction des comptes-rendus, etc.
- Contribuer à la mobilisation des membres, à la relance de certains acteurs.
- Mettre en œuvre la concertation des divers comités de travail issus du CRSÉA.
- Proposer des mécanismes de suivi et d'évaluation des travaux réalisés dans le cadre du plan d'action.
- Soutenir en fonction des moyens disponibles, les comités de travail dans la réalisation de leur mandat.
- Assurer la fluidité des communications externes et internes.
- Participer aux rencontres du Plateau lanaudois intersectoriel (PLI).

## Le Comité régional en sécurité alimentaire de Lanaudière (CRSÉA)

### Rôle :

Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi du plan d'action régional en sécurité alimentaire de Lanaudière.

### Mandats des membres :

- Collaborer avec les autres membres à l'identification des enjeux, des problématiques en lien avec les déterminants de la SÉA et participer activement à l'élaboration du plan d'action.
- S'investir dans les comités de travail en lien avec les actions inscrites au plan d'action, s'il y a lieu.
- Faire état de l'avancement des travaux des différents comités lors des rencontres du CRSÉA.
- Sensibiliser leurs organisations quant à la mission et aux travaux du CRSÉA en assurant la circulation de l'information au sein de leur réseau.
- Jouer un rôle d'influence auprès des partenaires en assurant la transmission des informations touchant de près ou de loin la SÉA lors de participations à différents comités, tables de concertation ou instances publiques.

## Composition du comité régional en sécurité alimentaire de Lanaudière

- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (Direction de santé publique)
- Plateau lanaudois intersectoriel
- La Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière
- Centre d'action bénévole communautaire Matawinie et le Réseau des organismes en sécurité alimentaire de Matawinie
- Boîtes d'ici et cie
- La Soupière Joliette-Lanaudière
- Club des petits déjeuners
- Coopérative de solidarité Jardinons
- Le Conseil régional en environnement de Lanaudière
- L'Union des producteurs agricoles de Lanaudière
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Service d'Entraide St-Lin Laurentides
- Fin à la Faim
- Moisson Lanaudière
- Réseau moulinois de cuisines et de jardins autonomes
- Regroupement d'Autray en forme
- Slow food Lanaudière

## Plan d'action du comité régional en sécurité alimentaire de Lanaudière 2018-2020

<p><b>ORIENTATION GÉNÉRALE :</b> Dans la perspective d'améliorer la qualité de vie des Lanaudoises et des Lanaudois, notamment les personnes vulnérables ou à risque de vulnérabilité, agir collectivement sur des déterminants de la sécurité alimentaire.</p>		
Axe 1 : LA CONCERTATION	Axe 2 : LES THÉMATIQUES	Axe 3 : LE SUIVI
Mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la SÉA afin de favoriser la cohésion des actions en sécurité alimentaire.	Créer des environnements favorables à la sécurité alimentaire.	Assurer le suivi, l'évaluation de la mise en œuvre et la mise en valeur du plan d'action régional.
Objectifs spécifiques	Objectifs spécifiques	Objectifs spécifiques
<p>1.1 Soutenir la communication, la mobilisation, la concertation et les arrimages entre les acteurs concernés par la SÉA et ses déterminants.</p> <p>1.2 Développer une vision commune et augmenter la connaissance des membres du CRSEÁ en matière de SÉA et de SA.</p> <p>1.3 Accroître et renforcer les partenariats et la collaboration avec le milieu municipal et scolaire.</p> <p>1.4 Accroître les projets concertés en SÉA dans Lanaudière.</p>	<p>2.1. Améliorer l'accès physique et économique à des aliments sains et nutritifs.</p> <p>2.2 Soutenir la mise en place de systèmes agroalimentaires locaux/régionaux durables (dans le cadre du développement du système alimentaire durable lanaudois).</p> <p>2.3 Faciliter l'accès à une alimentation saine à l'école.</p>	<p>3.1 Faciliter la réalisation des actions.</p> <p>3.2 Mesurer l'atteinte des résultats attendus.</p> <p>3.3 Mettre en valeur le plan d'action régional et promouvoir ses réalisations.</p>

## Axe 1 : LA CONCERTATION

**Objectif général :** Mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la SÉA afin de favoriser la cohésion des actions en sécurité alimentaire.

Objectifs spécifiques	ACTIONS	Porteurs/ Partenaires	Échéancier	Résultats attendus	SUIVI	
					Résultats obtenus	Commentaires
1.1 Soutenir la communication, la mobilisation, la concertation et les arrimages entre les acteurs concernés par la SÉA et ses déterminants.	1.1.1. Inclure un point statutaire à chaque rencontre du CRSEÁ permettant aux membres de partager leurs nouvelles et de faire connaître leur organisation.	VIGIE	2018-2020	Qu'à chaque rencontre du CRSEÁ, le point statutaire soit ajouté.		
	1.1.2 Prévoir l'organisation de quelques rencontres du CRSEÁ dans les locaux des organismes membres et en faire la visite.	VIGIE	2018-2020	Qu'au moins 2 rencontres du CRSEÁ se fassent dans les locaux des organismes.		
	1.1.3 Créer des comités de travail au besoin.	CRSEÁ / VIGIE	2018-2020	Que des comités travaillent, au besoin, sur des actions identifiées.		
	1.1.4 Se doter d'un plan de communication.	TPDSL	2019	Qu'un plan de communication soit déposé et adopté par le CRSEÁ.		
	1.1.5 Organiser une activité (réseautage et information) en sécurité alimentaire dans Lanaudière.	VIGIE	2019-2020	Qu'un comité organisateur soit formé. Qu'une activité soit organisée dans le cadre de ce plan d'action.		À inclure au Plan de communication.
	1.1.6 Participer aux autres instances de concertation régionales et locales et y transmettre les informations issues du CRSEÁ (appels de projets, projets en cours, etc.).	TPDSL / membres du CRSEÁ	2019-2020	Que chaque membre du CRSEÁ identifie les lieux de concertation auxquels il participe. Nb. de fois où les informations issues du CRSEÁ y ont été abordées.		À inclure au Plan de communication.
	1.1.7 Créer un document d'information et de mise en valeur de la concertation SÉA dans Lanaudière.	TPDSL	2019-2020	Qu'un document soit produit et distribué aux instances de concertations locales et régionales.		À inclure au Plan de communication.

	1.1.8 Élaborer une stratégie d'arrimage avec le PLI concernant le chantier <i>Saine alimentation pour tous</i> .	VIGIE / PLI	2019-2020	Qu'une stratégie d'arrimage soit définie et que quelques actions soient réalisées en ce sens.		
1.2 Développer une vision commune et augmenter la connaissance des membres du CRSÉA en matière de SÉA et de SA.	1.2.1 Présenter diverses approches, politiques et programmes dans le cadre des rencontres du CRSÉA.	VIGIE / CRSÉA	2018-2020	Qu'au moins 4 approches, politiques ou programmes soient présentés dans le cadre des rencontres du CRSÉA.		Politique bioalimentaire du MAPAQ, politique gouvernementale en prévention de la santé, Prendre soin de notre monde, guide alimentaire canadien, etc.
	1.2.2 Présenter des initiatives de Lanaudière et de d'autres régions en fonction des besoins, dans le cadre des rencontres du CRSÉA.	VIGIE / CRSÉA	2018-2020	Qu'au moins 2 initiatives soient présentées au CRSÉA.		Ex. Village nourricier
	1.2.3 Collaborer au projet de recherche sur l'analyse de parcours d'utilisateurs des services communautaires de sécurité alimentaire.	TPDSL	2018-2020	Que la TPDSL participe au comité de pilotage national et au projet régional, à l'implantation de l'opérationnalisation du devis dans la région, à l'élaboration d'une stratégie de transfert de connaissances, à l'organisation des forums régionaux et aux forums nationaux.		
1.3 Accroître et renforcer les partenariats et la collaboration avec le milieu municipal et scolaire.	1.3.1 Identifier un représentant du milieu municipal et l'inviter à se joindre au CRSÉA.	TPDSL / PLI, VIGIE, CRSÉA	2018-2019	Qu'un représentant du milieu municipal soit identifié et invité à se joindre au CRSÉA et qu'il y participe.		
	1.3.2 Entreprendre le dialogue avec le milieu scolaire.	TPDSL / PLI, VIGIE, CRSÉA	2018-2019	Qu'une stratégie soit développée afin que le milieu scolaire soit impliqué au CRSÉA. Que les préoccupations du milieu scolaire y soient communiquées et		

				que des pistes d'action soient identifiées.		
	1.3.3 Faire la promotion du sondage sur la prise de déjeuners et de collations à l'école auprès des membres du CRSÉA.	DSP / CRSÉA	2019-2020	Que la DSP vienne présenter l'outil. Que les membres du CRSÉA le connaissent et s'y réfèrent s'ils sont interpellés par les écoles de leur milieu.		
	1.3.4 Faire en sorte que la SÉA soit considérée dans différents plans régionaux et municipaux (PDZA, PAU, PSA, PAL, etc.).	Comité rayonnement municipal	2018-2020	Qu'un comité soit mis en place, qu'une stratégie soit définie. Nb. d'actions qui en témoignent.		MAMH, Aménagistes des MRC, etc.
	1.3.5 Présenter de l'information sur les actions du CRSÉA ainsi que sur les services SÉA offerts aux MRC et municipalités du territoire.	TPDSL	2019	Qu'un document promotionnel soit créé (incluant certaines actions du plan d'actions CRSÉA 2018-2020 et un bref portrait des services SÉA par territoire) et le transmettre à la Table des préfets, aux MRC, aux CLDS et aux municipalités de la région.		L'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale, démarches de développement social, etc.
1.4 Accroître les projets concertés en SÉA dans Lanaudière.	1.4.1 Présenter les différents programmes de financement SÉA aux acteurs (régionaux et locaux).	VIGIE / PLI, DSP, CRSÉA, MAPAQ	2018-2020	Qu'à chaque rencontre du CRSÉA, un point statutaire soit ajouté.		
	1.4.2 Faire émerger et supporter des projets concertés qui découlent du CRSÉA, en lien avec les différents programmes de financement.	TPDSL / Comités de travail, CRSÉA	2018-2020	Qu'au moins 3 projets émergent et soient soutenus par le CRSÉA.		
	1.4.3 Participer au déploiement des différents programmes de financement (PAGIEPS, PGPS).	TPDSL / CRSÉA, DSP, PLI	2018-2020	Que des recommandations soient formulées et qu'au besoin, des membres du CRSÉA participent aux différentes étapes de déploiement.		

## Axe 2 : LES THÉMATIQUES

**Objectif général :** Créer des environnements favorables à la sécurité alimentaire.

Objectifs spécifiques	Moyens de réalisation	Porteurs/ Partenaires	Échéancier	Résultats attendus	SUIVI	
					Résultats obtenus	Commentaires
2.1 Améliorer l'accès physique et économique à des aliments sains et nutritifs.	2.1.1. Faire connaître les initiatives et les organismes (jardins, aide alimentaire, cuisines collectives, etc.) aux municipalités situées dans les déserts alimentaires.	Comité aide alimentaire	2018-2020	Qu'un groupe de travail soit formé et que les municipalités soient mieux informées. Nb. de municipalités contactées.		
	2.1.2 Transmettre les préoccupations du CRSÉA en lien avec le calendrier des spéciaux offerts par les chaînes alimentaires, au niveau national.	Comité aide alimentaire	2019	Qu'une documentation soit montée, qu'une stratégie soit développée et si nécessaire, qu'une lettre soit transmise au niveau national.		Destinataires et/ou collaborateurs proposés: Faim et développement social du Québec, ACEF Québec, Banques alimentaires du Québec, etc.
	2.1.3 Brosser le portrait des initiatives de récupération des surplus alimentaires (glanage, récupération en épicerie, etc.).	Comité aide alimentaire	2020	Que le portrait soit réalisé et qu'une réflexion soit amorcée par rapport à une stratégie de gestion des aliments.		Dans le cadre du développement d'un SADL.
	2.1.4 Faire connaître aux organismes en aide alimentaire de la région et supporter les initiatives de lutte au gaspillage alimentaire (Ex. Glanage au champ pour l'approvisionnement en légumes des organismes en aide alimentaires).	Moisson Lanaudière / CRSÉA, TPDSL	2020	Que les initiatives existantes soient connues des organismes en aide alimentaire et soient supportées. Que les outils existants soient partagés (CRSÉA, organismes, etc.).		
	2.1.5 Établir des opportunités d'affaires avec les producteurs locaux de viande, d'œufs et de produits laitiers pour permettre aux individus en situation de pauvreté d'acheter à moindres coûts.	Comité Transformation/ UPA, MAPAQ	2019-2020	Qu'un comité soit formé, qu'une demande aux producteurs soit formulée et qu'un regroupement d'organismes soit réalisé.		
2.2 Soutenir la mise en place de systèmes	2.2.1 Contribuer au projet de développement du Système alimentaire durable lanauchois du PLI en participant au comité porteur.	CRSÉA / PLI	2018-2020	Que le PLI tienne le CRSÉA informé des avancées du projet. Que		Voir le Plan d'action du chantier <i>Saine</i>

agroalimentaires locaux/régionaux durables (dans le cadre du développement du système alimentaire durable lanauchois).				le CRSÉA participe au comité porté par le PLI. (Nb. de présentations, rencontres, etc.).		<i>alimentation pour tous</i> du PLI.
	2.2.2 Supporter et collaborer à la pleine réalisation du projet <i>Recensement et mise en valeur des initiatives horticoles de Lanaudière</i> et/ou tout autre projet en lien.	Comité Production / CRSÉA	2018-2020	Que le comité production tienne le CRSÉA informé des avancées du projet à chaque rencontre. Que le CRSÉA collabore au besoin.		
	2.2.3 Supporter et collaborer à la pleine réalisation du projet <i>Transformation alimentaire Montcalm</i> et/ou tout autre projet en lien.	Comité Transformation / CRSÉA	2018-2020	Que le comité transformation tienne le CRSÉA informé des avancées du projet à chaque rencontre. Que le CRSÉA collabore au besoin.		
	2.2.4 Collaborer à la pleine réalisation du projet <i>Développer, apprendre, savourer!</i> et/ou tout autre projet en lien.	Comité Consommation / CRSÉA	2018-2020	Que le comité consommation tienne le CRSÉA informé des avancées du projet à chaque rencontre. Que le CRSÉA collabore au besoin.		
	2.2.5 Collaborer à la pleine réalisation du projet <i>Serres solidaires pour la sécurité alimentaire de Lanaudière</i> .	CRSÉA / TPDSL, CREL	2018-2020	Qu'une collaboration et un appui soient apportés au projet (nb. de rencontres, lettres d'appui, promotion, etc.).		
2.3 Faciliter l'accès à une alimentation saine à l'école.	2.3.1 Collaborer avec le PLI (chantier <i>Saine alimentation pour tous</i> ) dans la réalisation des actions visant le milieu scolaire et spécifiquement l'accès à une alimentation saine à l'école.	CRSÉA	2019-2020	Que le CRSÉA soit représenté au chantier <i>Saine alimentation pour tous</i> et qu'il contribue à la pleine réalisation des actions (nb. de présentations, rencontres, etc.).		Voir le Plan d'action du chantier <i>Saine alimentation pour tous</i> du PLI.

## Axe 3 : LE SUIVI

**Objectif général :** Assurer le suivi, l'évaluation de la mise en œuvre et la mise en valeur du plan d'action régional.

Objectifs spécifiques	Moyens de réalisation	Porteurs/ Partenaires	Échéancier	Résultats attendus	SUIVI	
					Résultats obtenus	Commentaires
3.1 Faciliter la réalisation des actions.	3.1.1 Évaluer le fonctionnement du CRSÉA et de ses comités de travail.	VIGIE / CRSÉA	2018-2020	Que l'évaluation du fonctionnement du CRSÉA soit faite annuellement.		
	3.1.2 Tenir le CRSÉA informé de l'avancement des travaux et ce, périodiquement.	Les différents comités	2018-2020	Faire l'ajout d'un point à l'ordre du jour lorsque nécessaire.		
3.2 Mesurer l'atteinte des résultats attendus.	3.2.1 Établir et définir des indicateurs communs et partagés pour les différentes actions inscrites au plan d'action et les évaluer.	VIGIE / CRSÉA	2018-2020	Que des indicateurs communs soient définis pour chaque action, et qu'une évaluation en soit faite annuellement.		
3.3 Mettre en valeur le plan d'action régional et promouvoir ses réalisations.	3.3.1 Produire un bilan écrit des actions réalisées dans le cadre du plan d'action 2018-2020 et transmettre les résultats auprès des acteurs concernés.	VIGIE / CRSÉA	2020	Qu'une activité bilan soit organisée avec le CRSÉA et qu'un bilan soit produit et diffusé.		
	3.3.2 Émettre des recommandations pour le renouvellement de ce plan.	CRSÉA	2020	Que des recommandations soient formulées et incluses au bilan 2018-2020.		

## Acronymes

<b>BIC</b>	Boîtes d'ici et cie
<b>CABM</b>	Centre d'action bénévole communautaire de Matawinie
<b>CISSSL</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
<b>CRSÉA</b>	Comité régional en sécurité alimentaire
<b>DSPublique</b>	Direction de Santé publique
<b>JNCC</b>	Journée nationale des Cuisines collectives
<b>MAPAQ</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
<b>MSSSS</b>	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
<b>PAGIEPS</b>	Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale
<b>PAL</b>	Politique d'achat local
<b>PAU</b>	Plan d'agriculture urbaine
<b>PDZA</b>	Plan de développement de la zone agricole
<b>PGPS</b>	Politique gouvernementale de prévention en santé
<b>PLI</b>	Plateau lanauois intersectoriel
<b>PSNM</b>	Approche Prendre soin de notre monde
<b>RLP</b>	Regroupements locaux de partenaires
<b>ROSAM</b>	Réseau des organismes en sécurité alimentaire de Matawinie
<b>SA</b>	Saine alimentation
<b>SADL</b>	Système alimentaire durable lanauois
<b>SAPT</b>	Saine alimentation pour tous
<b>SÉA</b>	Sécurité alimentaire
<b>TPDSL</b>	Table des partenaires du développement social de Lanaudière
<b>TROCL</b>	Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière
<b>TROCFL</b>	Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière
<b>UPA</b>	L'Union des producteurs agricoles de Lanaudière

## Comités de travail

	Partenaires	Actions de chaque comité
<b>Comité Vigie</b>	La Soupière / DSP	<i>Voit au bon déroulement des rencontres et du CRSÉA</i>
<b>Comité Consommation</b>	PLI / DSP / Club des Petits déjeuners / La Soupière / Autray en forme	1.4.2 / 2.2.4 / 3.1.2
<b>Comité Transformation</b>	Service d'entraide St-Lin / BIC / Moisson / UPA	1.4.2 / 2.1.5 / 2.2.3 / 3.1.2
<b>Comité Production</b>	Coop de Solidarité Jardinons / CREL	1.4.2 / 2.2.2 / 3.1.2
<b>Comité Rayonnement municipal</b>	DSP / PLI / ROSAM	1.3.4 / 1.4.2 / 3.1.2
<b>Comité Aide alimentaire</b>	Slow Food / Moisson	1.4.2 / 2.1.1 / 2.1.2 / 2.1.3 / 3.1.2
<i>N.B. ce tableau est produit à titre indicatif et est sujet à modifications.</i>		